
États financiers du
Fonds d'aide à l'éducation ÉDUCAIDE

31 décembre 2018

Rapport de l'auditeur indépendant	1-3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière.....	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires.....	8-12

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du
Fonds d'aide à l'éducation ÉDUCAIDE

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds d'aide à l'éducation ÉDUCAIDE (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'Organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2018 et 2017, et de l'actif net aux 1er janvier et aux 31 décembre 2018 et 2017. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres points – informations comparatives retraitées

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui explique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 ont été retraitées. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*¹

Le 29 mai 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A112991

Fonds d'aide à l'éducation ÉDUCAIDE

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2018

			2018	2017 (redressé) (voir note 2)
Notes	Fonds d'adminis- tration	Fonds affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
	256 131	—	256 131	223 249
	Apports des activités de financement	—	158 492	175 246
9	158 492	—	158 492	175 246
	Honoraires administratifs	—	19 755	25 820
	Revenus de placements	5 499	(12 389)	20 687
4	(17 888)	5 499	(12 389)	20 687
	Subventions et marchés gouvernementaux	—	97 290	50 000
	97 290	—	97 290	50 000
	513 780	5 499	519 279	495 002
Charges				
	49 875	—	49 875	66 260
	Dépenses liées aux activités de financement	—	240 555	152 821
9	49 875	—	240 555	152 821
	Frais d'administration	—	21 344	30 807
	Équipements et fournitures de bureau	—	13 057	12 159
	Honoraires	—	5 736	9 065
	Autres	—	5 736	9 065
	330 567	—	330 567	271 112
	Excédent des produits sur les charges avant programmes de bienfaisance		183 712	223 890
	183 213	5 499	188 712	223 890
Programmes de bienfaisance				
	209 897	—	209 897	209 876
	Bourses de persévérance	—	750	8 950
	Autres bourses	—	750	8 950
	210 647	—	210 647	218 826
Excédent (déficit) des produits sur les charges				
	(27 434)	5 499	(21 935)	5 064

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'aide à l'éducation ÉDUCAIDE

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	2018				2017 (redressé) (voir note 2)
	Reçus à titre de dotation	Fonds non affectés	Fonds affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début tel que présenté initialement	1 260 378	(59 399)	(1 735)	1 199 244	633 588
Redressement	—	(13 424)	—	(13 424)	—
Solde au début redressé	1 260 378	(72 823)	(1 735)	1 185 820	633 588
Excédent (déficit) des produits sur les charges	—	(27 434)	5 499	(21 935)	5 064
Apports à titre de dotation Fonds GP reçus	448 708	—	—	448 708	550 384
Apports à titre de dotation remboursés	—	—	—	—	(3 216)
Solde à la fin	1 709 086	(100 257)	3 764	1 612 593	1 185 820

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'aide à l'éducation ÉDUCAIDE

État de la situation financière

au 31 décembre 2018

Notes	2018			2017 (redressé) (voir note 2)
	Fonds d'adminis- tration	Fonds GP	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Actif				
À court terme				
Encaisse	96 910	—	96 910	243 766
Dons à recevoir	12 500	—	12 500	50 748
Dotations à recevoir	—	—	—	100 001
Divers à recevoir	72 921	—	72 921	—
Taxes à recevoir	—	—	—	15 349
Frais payés d'avance	1 703	—	1 703	709
	184 034	—	184 034	410 573
Placements	476 157	1 002 856	1 479 013	861 254
Autres éléments d'actif	2 550	—	2 550	2 200
	478 707	1 002 856	1 481 563	863 454
	662 741	1 002 856	1 665 597	1 274 027
Passif				
À court terme				
Créditeurs et charges à payer	28 672	—	28 672	72 167
Créditeurs et charges à payer à Gestion Universitas inc.	19 815	—	19 815	14 082
Taxes à payer	2 559	—	2 559	—
Apports reportés	1 958	—	1 958	1 958
	53 004	—	53 004	88 207
Actifs nets				
Actifs nets reçus à titre de dotation	709 994	999 092	1 709 086	1 260 378
Actifs nets affectés	—	3 764	3 764	(1 735)
Actifs nets non affectés	(100 257)	—	(100 257)	(72 823)
	609 737	1 002 856	1 612 593	1 185 820
	662 741	1 002 856	1 665 597	1 274 027

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____, administrateur

Fonds d'aide à l'éducation ÉDUCAIDE

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	Notes	2018 2018	2017 (redressé) (voir note 2)
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) des produits sur les charges		(21 935)	5 064
Ajustements pour :			
Pertes (gains) non réalisés sur placements		94 247	(2 581)
Gain à la cession de placements		(17 769)	(2 444)
		54 543	39
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	10	44 480	41 176
		99 023	41 215
Activités d'investissement			
Acquisition autres éléments d'actifs		(350)	—
Acquisition de placements		(506 178)	(182 760)
Cession de placements		10 648	178 612
		(495 880)	(4 148)
Activités de financement			
Dotations reçues		250 001	100 000
Remboursement des apports à titre de dotation	7	—	(3 216)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(146 856)	133 851
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		243 766	109 915
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	10	96 910	243 766

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'aide à l'éducation ÉDUCAIDE

Notes complémentaires

31 décembre 2018

1. Description de l'organisme

Le Fonds d'aide à l'éducation ÉDUCAIDE (l'« Organisme »), constitué en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*, est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'Organisme a été constitué le 20 septembre 2002 et a commencé ses activités en janvier 2003. Sa mission est de soutenir les jeunes de familles de milieux défavorisés dans la poursuite de leurs études au moyen de bourses d'études.

2. Redressement d'un exercice antérieur

Les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2017 ont été redressés pour corriger une erreur de démarcation sur la charge de salaires de l'exercice. Ce redressement a eu pour impact d'augmenter la charge de salaires et avantages sociaux de 13 424 \$ et les taxes à recevoir de 1 758 \$ et de diminuer l'encaisse de 15 182 \$. Le bénéfice net de 2017 a été diminué de 13 424 \$.

3. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir des cours de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placements.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé dans l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, l'Organisme comptabilise dans l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-valeur, la moins-valeur déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Constataion des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports et présente ses états financiers selon la comptabilité par fonds. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net.

Fonds d'aide à l'éducation ÉDUCAIDE

Notes complémentaires

31 décembre 2018

3. Méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatées au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la détermination de la juste valeur des placements, les dons à recevoir et les charges à payer. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

4. Placements, à la juste valeur

	2018	2017
	\$	\$
Fonds commun d'obligations	1 295 893	304 636
Fonds commun d'actions	183 120	207 970
Actions publiques	—	348 648
	1 479 013	861 254

Les revenus (pertes) de placements sont constitués des éléments suivants :

	2018		2017	
	Fonds d'administration	Fonds affectés	Fonds d'administration	Fonds affectés
	\$	\$	\$	\$
Revenus d'intérêts	11 236	41 920	10 008	—
Revenus de dividendes	10 900	—	5 654	—
Gains à la cession de placements	(130)	17 932	2 444	—
Gains (pertes) non réalisés	(39 894)	(54 353)	4 316	(1 735)
	(17 888)	5 499	22 422	(1 735)

5. Autres éléments d'actif

Ce montant représente la valeur de trois œuvres d'art détenues par l'Organisme. Ces œuvres d'art ont été évaluées initialement à leur juste valeur et celle-ci a été déterminée par référence à leur coût de remplacement.

6. Emprunt bancaire

L'Organisme dispose d'une marge de crédit sous forme de facilité rotative d'une limite de 50 000 \$ qui est inutilisée au 31 décembre 2018. L'emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel majoré de 1 %. La marge est garantie par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des comptes clients et créances.

Fonds d'aide à l'éducation ÉDUCAIDE

Notes complémentaires

31 décembre 2018

7. Opérations entre apparentés

Apports reçus sous forme de services

Le loyer de base de 13 922 \$ est offert gratuitement par Gestion Universitas inc. Cet apport est évalué à la juste valeur basée sur le prix payé auparavant pour le loyer et a été constaté dans les apports de sociétés et d'entreprises ainsi qu'à titre de charge de loyer dans les frais d'administration.

Apports reçus à titre de dotations

Ces apports à titre de dotation correspondent aux montants d'épargne non réclamés par des souscripteurs depuis la création de la Fondation Universitas du Canada et transférés par celle-ci à l'Organisme.

L'Organisme s'engage à capitaliser les apports à titre de dotation reçus de manière à les protéger intégralement et s'engage à adopter une politique de placement conforme à cet objectif. De plus, l'Organisme s'engage à verser directement à des établissements d'enseignement postsecondaire, sous forme de bourses de réussite scolaire, les revenus de placements générés par ces apports.

L'Organisme s'engage également, dans l'éventualité où la Fondation Universitas du Canada déciderait de rembourser un souscripteur, à lui remettre sur demande le montant réclamé.

Aucun apport à titre de dotation n'a été reçu depuis 2009. Du montant total des apports à titre de dotation reçus, un montant de valeur nulle a été remboursé au cours de l'exercice (3 216 \$ en 2017). Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange, soit la valeur convenue entre les parties.

Finalement, l'Organisme s'engage, dans l'éventualité où une autorité compétente s'opposerait à la cession des montants d'épargne non réclamés, à remettre sur demande à la Fondation Universitas du Canada la totalité des apports reçus.

Au 31 décembre 2018, l'Organisme ne respectait pas son engagement de conserver intégralement les apports à titre de dotation reçus puisque les placements détenus à cet effet sont inférieurs à ceux-ci pour un montant de 230 073 \$ (199 123 \$ en 2017). L'Organisme entend recapitaliser le montant net des apports à titre de dotation reçus à même les excédents des produits générés au cours des prochains exercices.

Autres

L'Organisme a également effectué des opérations auprès de Gestion Universitas inc. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange. Elles se résument comme suit :

	2018	2017 (redressé) (voir note 2)
	\$	\$
Frais d'administration	216 428	98 069
Loyer et location d'équipement	17 792	18 362
Divers à recevoir	17 278	—
Créditeurs et charges à payer	19 815	14 082

Fonds d'aide à l'éducation ÉDUCAIDE

Notes complémentaires

31 décembre 2018

8. Gestion de l'actif net

Fonds d'administration

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration.

Fonds affectés

Fonds Guy Pelletier

Les apports sont investis en placement et les intérêts doivent être versés en bourses via le programme Persevera.

Dépenses minimales de bienfaisance

Pour conserver son statut d'organisme de bienfaisance, l'Organisme doit répondre à des exigences concernant ses dépenses annuelles (« dépenses minimales de bienfaisance ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les dépenses minimales de bienfaisance sont un montant minimal calculé qu'un organisme de bienfaisance enregistré doit dépenser chaque année à même ses propres programmes de bienfaisance ou en faisant des dons à des donataires reconnus. Le défaut de se conformer aux exigences peut mener à la révocation de l'enregistrement de l'Organisme. Au 31 décembre 2018, l'Organisme se conforme aux exigences de l'Agence du revenu du Canada.

9. Activités de financement

Des soirées-bénéfice ont eu lieu au cours de l'exercice dans les villes de Montréal et de Québec. Ces activités ont généré respectivement 59 047 \$ (53 811 \$ en 2017) et 93 455 \$ (117 435 \$ en 2017) de revenus et ont engagé des dépenses respectives de 16 898 \$ (21 718 \$ en 2017) et de 32 977 \$ (44 542 \$ en 2017), pour un bénéfice net tiré des soirées-bénéfice de 102 627 \$ (104 986 \$ en 2017). De plus, d'autres activités de financement ont généré un revenu de 5 990 \$ (4 000 \$ en 2017) et ont engagé des dépenses de valeur nulle (valeur nulle en 2017).

10. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2018	2017 (redressé) (voir note 2)
	\$	\$
Dotation à recevoir	100 001	—
Dons à recevoir	38 248	85 287
Taxes à recevoir	17 908	116
Divers à recevoir	(72 921)	—
Frais payés d'avance	(994)	285
Créditeurs et charges à payer	(43 495)	(48 447)
Créditeurs et charges à payer à Gestion Universitas inc.	5 733	3 935
	44 480	41 176

Fonds d'aide à l'éducation ÉDUCAIDE

Notes complémentaires

31 décembre 2018

10. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2018	2017 (redressé) (voir note 2)
	\$	\$
Encaisse	96 910	243 766

Opérations sans effets sur la trésorerie

Au cours de l'exercice l'Organisme a reçu à titre de dotation, des placements d'une valeur de 198 707 \$. Ces opérations n'ont aucun impact sur le flux de trésorerie.

11. Instruments financiers

Risque de crédit

Pour les dons à recevoir, l'Organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. Au 31 décembre 2018, les passifs financiers de l'Organisme étaient les créditeurs et les charges à payer.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix de marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Organisme est exposé au risque de marché en raison de ses placements en fonds commun.

12. Événements postérieurs à la fin d'exercice

Après le 31 décembre 2018, l'Organisme a procédé au changement de sa fin d'exercice, qui sera maintenant le 30 juin.